

Le 2e dimanche de Pâques ou dimanche de la divine miséricorde

Une appellation modifiée du 2e dimanche de Pâques.

Le Dimanche de la Miséricorde 2005

Depuis quand cette solennité existe-t-elle ?

Le Pape Jean-Paul II a institué, en l'an 2000, le dimanche après Pâques, le Dimanche de la Miséricorde, en réponse à la demande du Seigneur à sainte Faustine :

"Je désire que la fête de la Miséricorde soit un recours et un refuge pour toutes les âmes, et surtout pour les pauvres pécheurs. En ce jour les entrailles de ma miséricorde sont ouvertes, je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma miséricorde." (Petit Journal § 699)

Quel est le sens cette solennité ?

L'Évangile de ce Dimanche de la Miséricorde est celui de l'apparition de Jésus ressuscité aux apôtres et à saint Thomas : " Jésus vint et se tint au milieu d'eux et il leur dit : Paix à vous ! ». Après cette parole, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples furent remplis de joie à la vue du Seigneur. Il leur dit alors, de nouveau : « Paix à vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie " (Jn 20, 19-21).

Le Christ ressuscité se montre aux apôtres. Il a gardé les plaies ouvertes de sa Passion, d'où jaillit la Miséricorde. Les apôtres sont à la fois invités à contempler ces plaies, à recevoir la paix et la joie de la Miséricorde et aussitôt envoyés par Jésus à en témoigner. A leur exemple, nous sommes invités à vivre l'expérience de la Miséricorde non seulement pour nous-mêmes, mais pour être miséricorde dans ce monde et amener le monde à la Miséricorde, à l'exemple du Christ.

Au cours de l'année du Jubilé 2000, le Pape Jean Paul II a voulu manifester à plusieurs reprises combien Dieu, riche en miséricorde, était vraiment digne d'être reconnu et aimé à l'aube du troisième millénaire.

Ainsi, le 2e dimanche de Pâques, alors qu'il procédait à la canonisation de sœur Maria Faustyna Kowalska, Jean Paul II annonça, au cours de l'homélie, son souhait de voir ce dimanche de l'octave de la Résurrection " prendre le nom de **dimanche de la divine miséricorde** ". Jean Paul II, Homélie du 2e dimanche de Pâques, 30 avril 2000, DC n° 2226 (21 mai 2000), p. 458, n° 4.

C'est pourquoi la Congrégation romaine pour le Culte divin publia quelques jours plus tard le décret d'application dont nous donnons ici la traduction pour permettre, entre autres, la mise à jour des " ordo liturgiques ".

Vous trouverez ci-joint le texte de ce décret, ainsi qu'un commentaire du Père Dominique Lebrun qui en situe la portée, et une brève notice concernant Sr Faustine.

DÉCRET DE LA CONGREGATION POUR LE CULTE DIVIN et la Discipline des sacrements sur la nouvelle dénomination du 2e dimanche de Pâques

Le Seigneur, tendre et miséricordieux (Psaume 111, 4), à cause du grand amour dont il nous a aimés (Éphésiens 2, 4), nous donna dans sa bonté ineffable le Rédempteur, son Fils unique, afin d'ouvrir au genre humain, par la mort et la résurrection de ce Fils, le chemin de la vie éternelle, et que ses fils d'adoption, accueillant au milieu de son temple sa miséricorde, exultent de louange jusqu'aux extrémités de la terre.

Or, de nos jours, des fidèles du Christ, en de nombreuses régions du globe, désirent exalter cette divine miséricorde par le culte divin et, surtout, dans la célébration du mystère pascal qui éclaire au mieux la bonté de Dieu envers tous les hommes.

Écoutant ces désirs, le Souverain Pontife Jean Paul II a bien voulu disposer que, dans le Missel romain, prescrivant aussi que, pour la célébration liturgique de ce même dimanche, soient toujours utilisés les textes qui se trouvent à ce jour dans le Missel et la Liturgie des heures du rite romain.

La Congrégation pour le Culte divin et de la Discipline des sacrements publie ce jour ces dispositions du Souverain Pontife et en ordonne l'application.

Nonobstant toutes choses contraires. Du siège de la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des sacrements, le 5 mai 2000.

Georges A. Card. Medina Estevez, Préfet.
François Pie Tamburrino, Arch., Secrétaire.

COMMENTAIRE

Ce n'est sans doute pas un hasard si la canonisation de sœur Maria Faustyna Kowalska (1905-1938), de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la miséricorde, a été célébrée par Jean Paul II le deuxième dimanche de Pâques. L'Évangile bien connu de ce jour rapporte comment Jésus ressuscité, apparaissant à ses apôtres, leur annonça la Paix en leur montrant son côté ouvert.

Or, la religieuse mystique polonaise vit sortir du cœur de Jésus deux faisceaux de lumière dont, sous l'inspiration de Jésus lui-même, elle écrit qu'ils représentaient l'eau et le sang.

Ainsi, Jésus se manifestait à nouveau comme la miséricorde en personne, explique le Pape.

Celui-ci, qui fut archevêque de Cracovie, diocèse de celle que l'on appelle maintenant sainte Faustine, a été frappé par l'actualité du message : *"C'est entre la première et la deuxième guerre mondiale que le Christ lui a confié son message de miséricorde. Ceux qui s'en souviennent, qui furent les témoins et les participants de ces événements de ces années et des horribles souffrances qui en découlèrent pour des millions d'hommes, savent bien à quel point le message de miséricorde était nécessaire."*²

Le décret publié la semaine suivante par le dicastère compétent indique que l'inspiration de sainte Faustine est une voix parmi toutes celles qui, *"en de nombreuses régions du globe"*, manifestent ces temps-ci une grande soif de miséricorde. De manière typiquement chrétienne, un renouveau d'attention liturgique à la miséricorde de Dieu semble ainsi puiser aux sources de la mystique et de la vie des hommes du temps.

Nous sommes donc invités à recevoir et célébrer de manière nouvelle la Pâque du Christ : *"Ce n'est pas un message nouveau, mais on peut y voir un don d'illumination spéciale, qui nous aide à revivre plus intensément l'Évangile de Pâques, pour l'offrir comme un rayon de lumière aux hommes et aux femmes de notre temps."*³

Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de lire dans le décret que le Pape a décidé de conserver tous les textes liturgiques de ce dimanche conformément à son exhortation : *"Il est important que nous recueillions dans son intégralité le message qui nous vient de*

*la Parole de Dieu en ce second dimanche de Pâques."*⁴ Au début de son pontificat, le Pape affirmait déjà : *"C'est ce mystère [pascal] qui porte en soi la révélation la plus complète de la miséricorde, de l'amour plus fort que la mort, plus fort que le péché et que tout mal."*⁵

On remarquera d'ailleurs que la prière d'ouverture de la messe :

- s'adresse à **"Dieu de miséricorde infinie"**
- **et demande**
que "nous comprenions toujours mieux quel baptême nous a purifiés, quel esprit nous a fait renaître, et quel sang nous a rachetés."

Le nouveau nom de ce dimanche - qui est d'ailleurs un complément et non un changement - rappelle une pratique d'origine ancienne : celle d'appeler le dimanche par le premier mot significatif de la liturgie, habituellement celui de l'antienne d'ouverture. Ainsi parle-t-on du dimanche de Gaudete pour le 3^e dimanche de l'avent.

Avec profit, on lira intégralement le texte de l'homélie du Pape. Comment ne pas se réjouir d'être ainsi invités à approfondir, en l'actualisant, les textes de la liturgie ? Les prédicateurs commentent souvent ce 2^e dimanche de Pâques en s'intéressant à l'acte de foi de saint Thomas reconnaissant le Christ ressuscité. Sans doute pourront-ils puiser leur inspiration aussi dans la contemplation de la miséricorde que les apparitions du Christ ressuscité manifestent. N'est-ce pas dans la miséricorde advenue dans le mystère pascal que notre foi en acte trouve elle-même sa nourriture et sa plus grande motivation ?

Dominique Lebrun

Brève notice sur sainte Faustine

Hélène Kowalska, née le 25 août 1905 près de Konin en Pologne, est baptisée deux jours plus tard.

Elle ne quitte guère son pays et, apparemment, sa vie se déroule simplement jusqu'à sa mort, le 5 octobre 1938, après deux années de maladie.

Dès l'âge de cinq ans, elle souhaite se consacrer à Dieu. De seize à vingt et un ans, elle travaille comme vendeuse ou sert dans une famille.

En 1926, elle entre enfin au noviciat des sœurs de Notre Dame de la miséricorde et reçoit le nom de sœur Marie Faustine. Ses supérieures l'envoient successivement à Varsovie, Plock, Vilnius (alors en Pologne), Walendow et Cracovie.

Son itinéraire spirituel extraordinaire, que révèle son *Petit journal*⁶, est tout orienté vers la Miséricorde divine. A l'égal des grands mystiques, elle connaît la nuit de l'esprit et le privilège, entre autres, de colloques intérieurs avec Jésus. Des multiples dons dont elle est comblée, elle écrit :



"Ni les grâces, ni les apparitions, ni les ravissements, ni aucun don qui la (l'âme) rendent parfaite, mais l'union intérieure de mon âme avec Dieu (...) Ma sainteté et ma perfection consistent en une étroite union de ma volonté avec celle de Dieu." (PJ 1107).

Son message est accueilli en Pologne et dans le monde, en particulier son invitation pressante à une plus grande et plus profonde dévotion à la Miséricorde divine. Elle transmet une demande céleste de célébrer cette Miséricorde le 1er dimanche de Pâques et fait réaliser un tableau du Seigneur ressuscité, en marche et manifestant le feu de son amour par deux rayons sortant de son cœur.

Jean Paul II déclare sœur Faustine bienheureuse le 18 avril 1993 et l'inscrit au nombre des saints le 30 avril 2000, le 2e dimanche de Pâques, fixant sa fête liturgique au 5 octobre, anniversaire de son *dies natalis*.

Dominique Lebrun

Notes

1 Jean Paul II, Homélie du 2e dimanche de Pâques, 30 avril 2000, DC n° 2226 (21 mai 2000), p. 458, n° 4.

2 Idem n° 2. 3 Idem n° 2. 4 Idem n° 4.

5 Jean Paul II, Encyclique Dives in Misericordia, 30 novembre 1980, DC 1797 (7 décembre 1980), n° 15.

6 Sœur M. Faustine Kowalska, Petit journal. La miséricorde divine dans mon âme, Éditions du dialogue, Paris 1997.